

LIVRET PRATIQUE ÉTUDIER ET VIVRE À



1-9 rue des Cheminots 93 210 La Plaine Saint-Denis - France
academie-fratellini.com
+33 (0)1 49 46 00 00 • contact@academie-fratellini.com

VOS CONTACTS

Les quatre personnes du service pédagogique sont vos interlocutrices privilégiées. L'ensemble de l'équipe administrative et technique est aussi à votre écoute.



VALÉRIE FRATELLINI

directrice adjointe et pédagogique

valerie.fratellini@academie-fratellini.com

Je m'adresse à Valérie pour :

- ma progression pédagogique
- le signalement d'une difficulté.
- les suivis de temps professionnels



MOHAMETH MBAYE

conseiller d'éducation

mohameth.mbaye@academie-fratellini.com | +33 (0)6 58 53 90 42

Je m'adresse à Mohameth pour :

- des questions sur mon contrat d'apprentissage
- un changement de coordonnées
- mes absences et retards
- mes rendez-vous médicaux,
- l'obtention d'un logement, d'une aide financière
- le concours d'entrée



CÉCILE CHOLET

responsable administrative et pédagogique des formations

cecile.cholet@academie-fratellini.com | +33 (0)7 68 99 35 74

Je m'adresse à Cécile pour :

- les questions sur les diplômes et la maquette pédagogique.
- les cours à Paris 8, la poursuite d'études/recherche, la mobilité
- Erasmus.
- pour prendre part à l'amélioration du CFA: conseil de perfectionnement, groupe de travail, signalement de problème, bilans et questionnaires.



MAGALI LIBONG

chargée d'administration et de pédagogie

magali.libong@academie-fratellini.com

Je m'adresse à Magali lorsque :

- J'ai des questions sur mon emploi du temps
- J'ai un besoin spécifique concernant mon planning

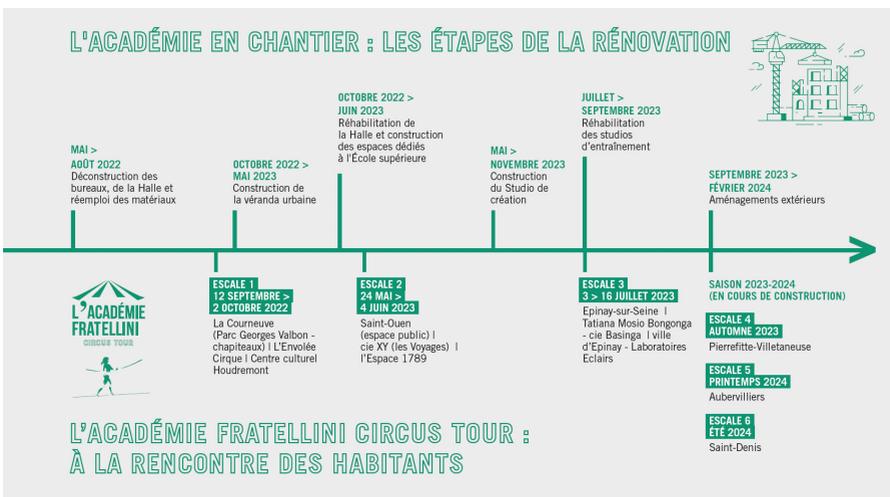
LA VIE À L'ACADÉMIE FRATELLINI

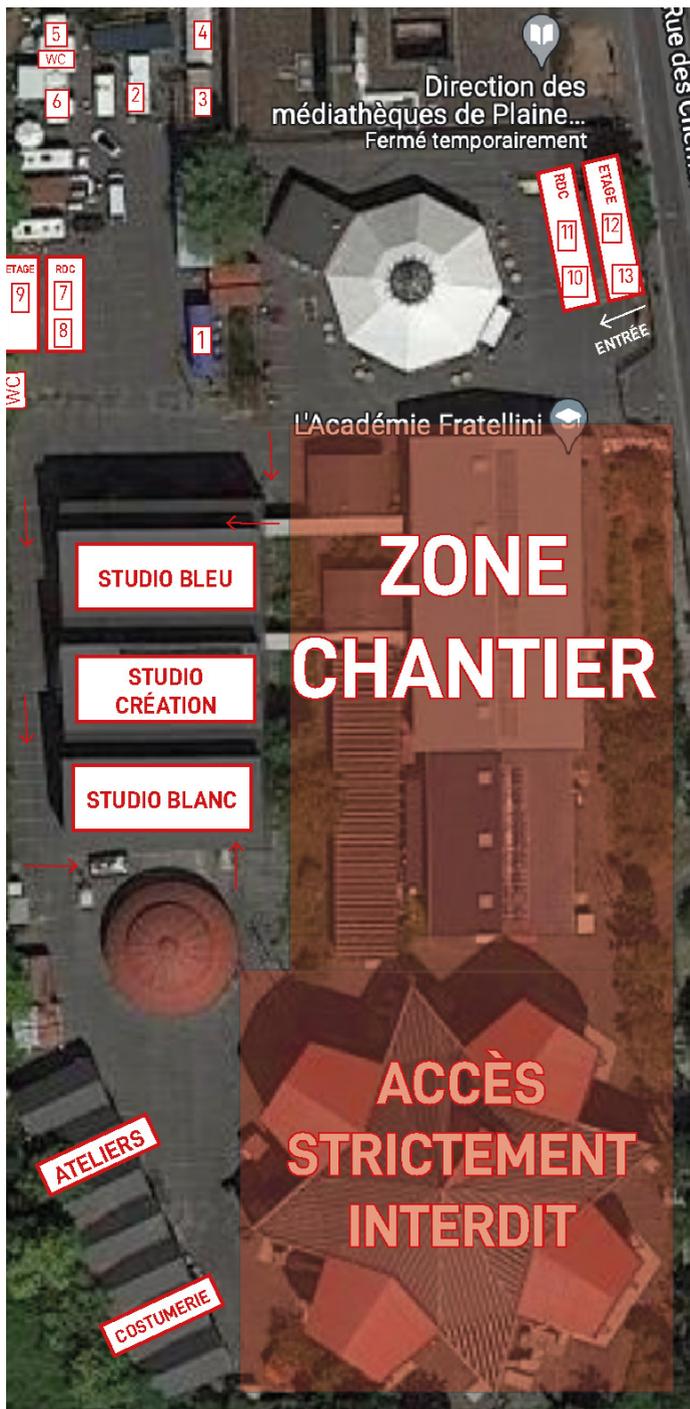


De mai 2022 à l'été 2024 L'Académie Fratellini est en chantier. Ces travaux d'envergure ont pour objectifs de : moderniser et adapter les infrastructures aux activités, construire une nouvelle salle de 300 places dédiée à la création contemporaine, renforcer le dialogue de l'Académie avec le quartier pour mieux accueillir ses publics : habitants, salariés, scolaires, entreprises, associations...

Durant cette période, seules les activités de formation (Ecole supérieure, Ecole amateur enfants et adultes, formation continue) sont maintenues sur site.

Les spectacles se poursuivent hors les murs, c'est le **Fratellini circus tour**.





DURANT LES TRAVAUX :

*L'accès aux espaces du chantier est **FORMELLEMENT INTERDIT.***

Des visites de chantier seront organisées par l'Académie.

L'accès à ces espaces en dehors des visites programmées par l'Académie expose à des sanctions.

L'IMPLANTATION SUR LE SITE DES ÉQUIPES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

[1] ROULOTTE

Service technique - gestion du site et travaux (Hélène Morel - Nacer Ammadj)

[2] SACHA

service technique, gestion des activités (Clémentine Bergel et Délima Sogny)

[3] CAMION

CFA (Mohameth Mbaye et Magali Libong)

[4] CARAVANE

référént technique CFA (Grégory Lima) et CFA (Valérie Fratellini et Cécile Cholet)

[5] MODULE FORAIN

douches et sanitaires

[6] MODULE FORAIN

espace restauration exclusivement réservé à l'équipe permanente de l'Académie

[7] RDC BASE VIE CFA

salle de cours CFA

[8] RDC BASE VIE CFA

vestiaires CFA

[9] ETAGE BASE VIE CFA

*cuisine et espace détente CFA
Espaces à disposition unique des apprenti.e.s qui doivent veiller au respect du matériel et des règles d'hygiène.*

[10] RDC ALGECO

accueil et billetterie (Mathilde Estampes, Jeanne Machet) et école amateur (Nanou Szanto et Julie Féneux)

[11] RDC ALGECO

relations publiques, action culturelle et communication (Adeline Préaud, Elodie Boutet, Laurence Marchand, Zoé Raluy)

[12] ÉTAGE ALGECO

production (Théa Bessonneau: temps professionnels apprenti.e.s) service entreprises, mécénat (Sarah Jousserand) administration (Cécile Bulot)

[13] etage bureaux temporaires

direction générale (Stéphane Simonin), direction technique (Joëlle Payet) et administration (Nathalie Kourouma, Gwenola Stephan)

Les espaces de restauration sont distincts pour les apprenti.e-s et le personnel permanent de l'Académie. La cuisine du personnel permanent est interdite aux apprenti.e-s.

LA RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

STUDIOS ET DISCIPLINES

STUDIO BLEU

*trampoline
fast track
main à main
acrobatie
mât chinois
trapèze*

STUDIO CRÉATION

cartes blanche

*danse
théâtre*

STUDIO BLANC

*fil souple
fil de fer
roue Cyr
rolla bolla
jonglage
équilibre
aériens*

ATELIER

costumerie

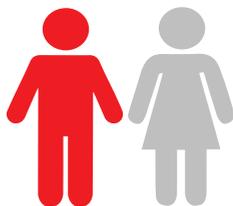
En période de création, les costumes sont à disposition des équipes de création, selon des modalités précisées par la production.

Les cours de l'École amateur se déroulent également dans les studios les mercredis après -midi et le samedi de 9h à 18h, ainsi qu'en soirée, du mardi au jeudi de 18h30 à 20h30 pour les cours adultes.

Les représentant.e.s des apprenti.e.s

Les délégués par promotion

Chaque année, chaque promotion d'apprenti.e.s élit ses représentant.e.s. Ces mandats sont reconductibles chaque année, par scrutin nominatif ou de liste, majoritaire à deux tours et à bulletin secret.



Les membres du CSE

En tant que salarié.e.s de l'Académie Fratellini, les apprenti.e.s peuvent également faire appel aux salarié.e.s élu.e.s du CSE pour les conseiller et les représenter auprès de leur employeur.

Restauration

L'Académie met à disposition des apprenti.e.s un espace restauration dédié, équipé d'un four à micro ondes, d'un réfrigérateur et de la vaisselle nécessaire au déroulement des repas.

Les apprentis sont responsables de l'entretien de ces matériels et du respect des règles d'hygiène, relatives notamment à la conservation des denrées alimentaires.

En tant que salarié.e de l'Académie vous bénéficiez d'un ticket restaurant par jour travaillé dont le montant est pris en charge à 53,3% par l'employeur.

Ils sont distribués en début de mois par l'administration.

Attention, la part restant à votre charge (3,5€) est prélevée mensuellement sur votre paie.



Connexion WiFi

L'Académie offre une connexion sans-fil WiFi à l'ensemble de ses publics.

L'architecture du réseau WIFI permet à la fois de sécuriser le réseau interne et de simplifier l'accès tout public. Celui-ci est accessible sans mot de passe.

Pour les apprentis, connectez vous sur :

FRATELLINI-CFA mot de passe : Apprenti&93

Ce réseau est exclusivement dédié aux apprenti.e.s, et stagiaires du CFA.



SE LOGER

Rechercher un logement

L'Académie Fratellini ne propose pas d'hébergement. Dans l'idéal, choisissez de vous loger à proximité de l'Académie.

Vous pouvez solliciter l'administration du CFA pour vous orienter vers une colocation d'actuels ou anciens apprenti.e.s.

Des organismes peuvent également vous accompagner dans votre recherche :

Habitat Jeunes Ile-de-France

<http://urhaj-idf.fr/>

email dédié aux apprenti.e.s : ligneapprentisfss@urhaj-idf.fr

les aides personnelles au logement pour les jeunes apprentis

- Les aides émanant de la CAF

Selon le type de logement et votre situation, 3 types d'aides non cumulables sont proposées aux locataires aux revenus modestes :

- l'aide personnalisée au logement (APL).
- l'allocation de logement social (ALS)
- l'allocation de logement familiale (ALF).

renseignements et demandes sur : www.caf.fr

- Aide mobili-jeune

Sous certaines conditions, Action logement accorde une subvention aux apprentis pour la prise en charge d'une partie de leur loyer ou redevance.

Pour y avoir droit, il faut percevoir des revenus inférieurs au Smic.

Le montant alloué de l'aide Mobili-jeune varie de 10 à 100 euros maximum par mois, dans la limite du montant restant à la charge du bénéficiaire après déduction de l'APL. La durée de versement est limitée à 36 mois maximum.

renseignements et demandes sur : www.actionlogement.fr

- l'avance Loca-Pass d'Action Logement

Les jeunes apprenti.e.s peuvent profiter d'un prêt à taux zéro pour financer la caution de leur logement. D'un montant maximum de 1.200 euros, cette avance est à rembourser dans les deux ans avec une mensualité minimum de 20 euros. Elle est cumulable avec l'aide Mobili-Pass.

- la garantie Visale

C'est une caution qui prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de paiement. Elle est soumise à certaines conditions d'obtention.

Les résidences pour jeunes actifs

Elles peuvent constituer une bonne alternative économique, tout comme les logements mis à disposition par le CROUS aux apprentis inscrits dans une université ou une école post-bac. Renseignements et demandes sur : www.crous.fr

LES TRANSPORTS URBAINS

Les aides financières

En tant que salarié.e de l'Académie vous pouvez bénéficier d'une prise en charge à 50 % de votre pass Navigo ou opter pour un forfait mobilité douce si vous vous déplacez à vélo.

Une aide au financement du permis B

Depuis janvier 2019, une aide forfaitaire de 500 euros au financement du permis de conduire a été mise en place pour les apprentis.

Détails sur www.alternance.emploi.gouv.fr

Un partenariat a été mis en place avec «En voiture Simone» pour que les apprenti.e.s de l'Académie puissent bénéficier d'une offre préférentielle.

Renseignements auprès de Mohameth

VOTRE SANTÉ

La sécurité sociale

La sécurité sociale est obligatoire. Elle vous permet de bénéficier du remboursement de vos soins en cas de maladie ou de maternité durant votre formation.

En tant que salarié.e de l'Académie, vous y êtes affilié.e automatiquement à votre embauche.

Audiens, mutuelle de l'Académie Fratellini

L'affiliation à la complémentaire santé mise en place par l'Académie est obligatoire. Toutefois, il existe des cas de dispenses possibles à étudier au cas par cas avec Gwénola Stephan.

La participation de l'employeur est de 70 %.

CAS DES RESSORTISSANTS INTERNATIONAUX ET FRANÇAIS DE NOUVELLE CALÉDONIE OU WALLIS ET FUTUNA

Vous devez demander votre affiliation à la sécurité nationale française en vous inscrivant sur etudiant-etranger.ameli.fr Cette démarche vous concerne également si vous êtes français de Nouvelle Calédonie ou de Wallis et Futuna ou si vous êtes français né à l'étranger.

Vous pouvez être accompagné.e dans cette démarche par Gwénola Stephan, *administratrice adjointe*.

RAPPEL Les ressortissants étrangers doivent impérativement disposer d'un titre de séjour autorisant à travailler en France.

Une prise en charge médicale spécifique

À la fois salarié.e.s de l'Académie, circassien.ne.s et étudiant.e.s de Paris 8, les apprenti.e.s de l'Académie bénéficient de différents services :

MÉDECINE PRÉVENTIVE (GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE)

- SUMPPS (Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé) de l'Université Paris 8

consultations gratuites sur rendez-vous : diététique, gynécologie, aide psychologique, tabacologie, vaccinations, dépistage des troubles de la vue et audition...<https://www.univ-paris8.fr/La-medecine-preventive>

Université Paris 8 • accès : métro Saint-Denis Université, ligne 13

Maison de l'étudiant – 1^{er} étage

Tél. 01 49 40 65 10 • medecine.preventive@univ-paris8.fr

- LE PLANNING FAMILIAL

Pour toute question sur la sexualité, les moyens de contraception, l'avortement, le Planning familial propose des consultations gratuites et confidentielles.

Le Planning Familial de la Seine-Saint-Denis - 93

3, 5, 7, 9 Rue E. Vaillant 93200 SAINT- DENIS

T 01 55 84 04 04

www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-de-la-seine-saint-denis-93

Numéro vert IVG-Contraception-Sexualité : 0 800 08 11 11

MÉDECINE DU SPORT

- CENTRE D'INVESTIGATION EN MÉDECINE DU SPORT (CIMS)

Chaque apprenti.e réalise un bilan médical individuel complet au début de chaque année au Centre d'Investigation de la Médecine du Sport de l'Hôpital Hôtel-Dieu, pris en charge par l'Académie Fratellini.

Chaque apprenti.e bénéficie d'un accès prioritaire à la consultation en traumatologie au CIMS ainsi qu'au service de radiologie, frais pris en charge par la sécurité sociale et la mutuelle de l'apprenti.e.

Hôpital Hôtel Dieu • accès Métro Cité (ligne 4) RER B Saint-Michel-Notre-Dame

Tél. : 01 42 34 87 66 • cims.htd@aphp.fr - Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

<http://hopitaux-paris-centre.aphp.fr/centre-dinvestigations-en-medecine-du-sport/>

MÉDECINE DU TRAVAIL

- HORIZON SANTÉ TRAVAIL (Dr Marie-France Brillant)

La visite médicale d'embauche est obligatoire pour tout.e salarié.e.

L'article R4624-10 du code du travail précise qu'elle doit être effectuée au plus tard, avant l'expiration de la période d'essai.

La prise de rendez-vous est effectuée par Mathilde Estampes, à l'accueil de l'Académie

8-10, rue Ampère 93400 Saint-Ouen • accès Métro Mairie de Saint Ouen L13, 14, bus 173

Tél : 01.55.90.03.95

L'ENGAGEMENT CONTRE LA DISCRIMINATION

Qualité en formation

Depuis 2020, l'Académie a initié une démarche impliquant l'ensemble de son personnel afin de prévenir les discriminations, et a sollicité les conseils de partenaires spécialisés.

Parmi le personnel de l'Académie, des personnes référentes sont à votre écoute sur les questions relatives : au handicap, à l'égalité, à la prévention des violences sexistes ou sexuelles, dans le respect de la confidentialité.

Coordonnées des référent.e.s affichées dans les espaces de travail

Une charte de bonnes pratiques pédagogiques indique les valeurs auxquelles l'Académie est attachée ; elle précise les comportements attendus et les précautions nécessaires en formation.

Cette charte est disponible au bureau de la pédagogie.

Une école pour que vive le cirque !

Annie Fratellini



1-9 rue des Cheminots 93210 La Plaine Saint-Denis - France
academie-fratellini.com
+33 (0)1 49 46 00 00 • contact@academie-fratellini.com